

## Le Moulin de Prévèreau

Ceux qui ont connu **Mervent**, ses vallées, ses moulins antiques, ses sentiers fleuris, ne peuvent qu'être d'accord avec le poète qui a si merveilleusement et si justement décrit tous les lieux dont j'ai déjà parlé, lors des précédents bulletins ; tous ces lieux à jamais disparus et regrettés !

Maison du meunier et passerelle du **Prévèreau** →

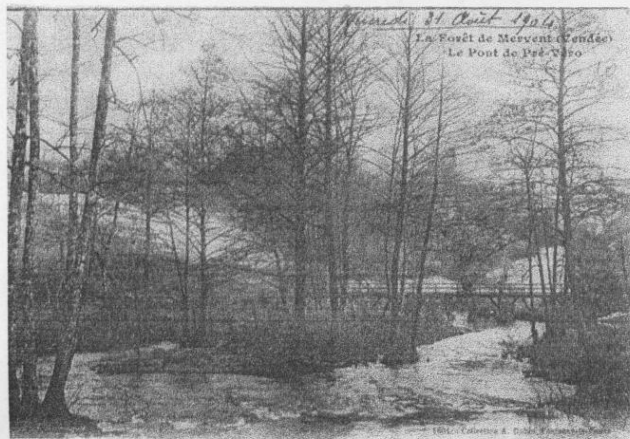
Harmonie, mélodie, enchantement, les mots ne sont pas exagérés . . . bien au contraire. Mais, même les vocables les plus précis ne peuvent décrire, tels qu'ils étaient alors le hameau, le moulin bien vivant, plein des bruits du labeur de ses habitants, des rires joyeux des enfants, des cris des animaux, du clapotis de l'eau. Comment peuvent-ils imaginer tout cela, s'ils ne l'ont pas connu . . . avant !

*Prévèreau*, n'était point le moulin le plus chanté des poètes, ni le plus photographié et pourtant, voici comment Louis Brochet nous en parle dans les années 1900 :

« *Prévèreau et son moulin à tan - Délicieuse vallée.*

*Tout à coup, la vallée s'élargit jusqu'au-dessous du village de Saint-Thomas perché comme un nid d'aigle sur le versant opposé, avec les ruines de son ancienne chapelle et ses blanches maisons.*

*Çà et là, derrière des pommiers, apparaissent les toits de chaume de fermes suspendues aux flancs des coteaux. Des rochers grisâtres se dressent au milieu des bois, ceux-ci tapissés de mousses, de liserons, de plantes grimpantes ; ceux-là laissant échapper de leurs flancs nus tantôt l'églantier à fleurs roses, tantôt le houx aux branches épineuses et luisantes où pendent des grappes de corail.*

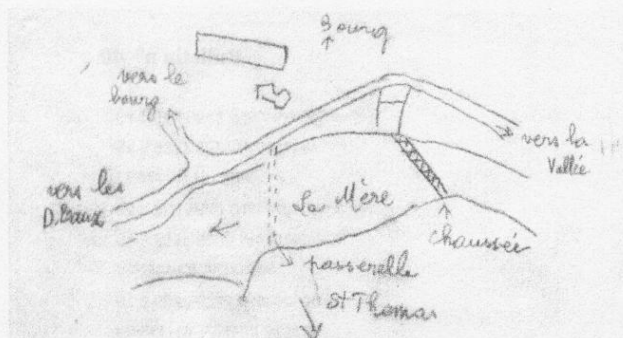


*Toute cette vallée traversée par une passerelle en bois desservant Pérure et Saint-Thomas, est tellement pleine de solitude et de calme, qu'on ne la laisse qu'à regret, pour jeter un coup d'œil sur l'usine du Prévèreau ».*

← Vergnaie du moulin, passerelle de **Prévèreau**,

On trouve ce nom écrit de diverses façons suivant les périodes : Prévèreau, Preureau [ 1735 ], Pré Vaureau, Praivaureau [ 1810 ], Pré Gaireau [ 1829 ], le Vaureau [ 1830 ], Pré Véreau [ 1834 ], Pré Voireau [ 1844 ], Prévèreault [ 1870 ], Pré Vèreault [ 1876 ], le Vairaud [ 1879 ], le Pré- Véro





[ 1900 ] et Pré Verreau [ 1950 ].

← chemin de **Prévaireau**

Il s'agit sans doute de déformation du nom et de cacographie [ mauvaise graphie ou erreur d'orthographe ], en tous cas le nom parle de lui même et évoque sans conteste, une étendue, une parcelle bien verte. Quoique, en langue d'oïl, « ver » veut dire aussi vallée, prairie . . . c'est donc un éponyme [ terme de toponymie ], qui explique que le nom du lieu lui vient et du site « vallée » et

de sa nature « verte », d'où : verte vallée, verte prairie ou **prairie verte**, qui ont fini par devenir **Pré-vert** puis **Prévaireau**.

Comment arrive-t-on au **Prévaireau** ? Venant du bourg, on emprunte le *chemin n° 1* [ du Moulin-Neuf à Pruneau ] ; cette partie, appelée aujourd'hui *Chemin de la Folie*, descend en pente rapide vers la rivière *Mère*. Il bifurque et nous conduit, en suivant la rivière, à droite, en aval, vers les *Deux Eaux*, à gauche, en amont, vers le *Prévaireau*, puis jusqu'au lieu-dit la *Vallée*. En traversant ce village et en prenant à gauche le *chemin des Statues* [ aujourd'hui *rue de la Vallée* ], on pouvait remonter au bourg. Il n'y avait pas, à ce moment-la, la route D n° 99 [ *route du Lac* qui ne fut réalisée qu'en 1860 ].

Sur le plan cadastral de 1810, ce chemin conduisant au *Prévaireau*, est montré traversant la rivière ce qui prouve, à cet endroit, l'existence d'un gué qui permettait de rejoindre le hameau de *St Thomas* et *Perrure*.

Prairies de **Prévaireau** au fond la *Vallée* →

D'ailleurs, sur ce même plan, dans la section E, le chemin est mentionné et nommé « *chemin de Mervent à Pairé-sur-Vendée* ». Il est entouré de plusieurs grandes pâtures dépendant de *Prévaireau*. Naturellement, elles se trouvent de l'autre coté de la rivière, rive gauche :



en 116, le *Pré Gaireau* [ encore ainsi nommé en 1829 et aujourd'hui sous les eaux du barrage ], 116 bis et 117, les *Prés du Prévaireau*, à Jean Gaschet, farinier aux *Deux Eaux* ; en direction du *vieux pont des Ouillères*, en 114, 115, *Les Sillons* ; en direction de *St Thomas*, en 118 le *Pâtis de St Thomas*.

En 1844, ce chemin est dit « *chemin de la Grande Perrure au bourg* » ; il y grimpe entre des parcelles qui ont changées de noms : le *Petit Pré* et le *Pâtis de St-Thomas* à sa droite et, à sa gauche, en direction du *chemin des Combes Noires*, les *prés de Prévaireau*. Au-dessus, se trouve le *Bois Queneau*.



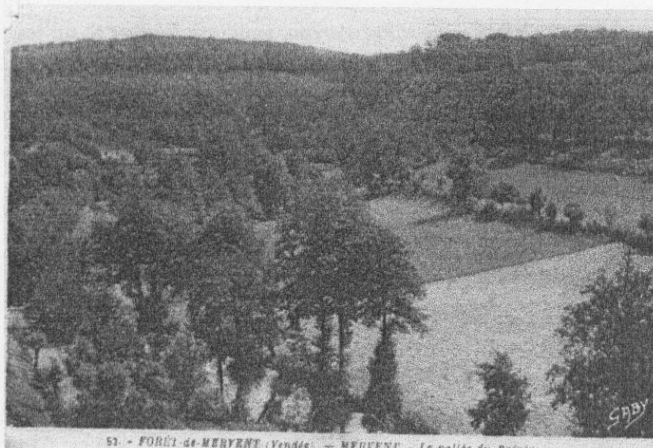
En 1843, la liste des chemins porte au n° 63, *chemin du Prévaireault* [ alors que sur le plan de 1844, il est nommé : *chemin de Moulinneuf à la Vallée* ], qui est décrit de la sorte : « *chemin du Prévaireault commence au village de la Vallée - tendant à joindre le gué du Moulinneuf, passant au Prévaireault et aux Deux Eaux - se termine au gué du Moulinneuf* » - 1220 mètres sur 4 m. de large.

← **Prévaireau**, au fond *St-Thomas*

Et maintenant notons les quelques documents nous donnant des renseignements sur le *Prévaireau*.

En 1709, lors de l'inventaire des moulins de l'élection de Fontenay, *Prévaireau* n'est pas cité puisque cet inventaire ne recense que les moulins à farine.

En 1735, lors de l'arpentage des lisières de la forêt royale et le relevé des bois privés, ce moulin est cité ainsi que le nom de son propriétaire : « *le sieur Mouillebert demeurant à sa maison noble, paroisse de la Chapelle aux Lys, à cause du moulin Preureau possède un bois joignant la lisière des*



Garemmes . . . ». Il s'agit là, d'une portion de forêt, appelée *triage des Garemmes*, située entre le *chemin des Combes Noires* [ 1<sup>er</sup> petit chemin à droite en descendant à la plage et venant de St Thomas ] et le *chemin des Tartres* appelé aussi *chemin de la Logette* [ 2<sup>ème</sup> petit chemin à droite ].

← à droite, les pâtures de Prévéreau avec au-dessus le Bois des Combes Noires, au fond le *triage des Garemmes*, à gauche la rivière

Le vendredi 17 juin 1735 est fait, par l'arpenteur et les gardes, l'arpentage du *triage des Garemmes* appelé parfois les *Garnes* : « . . . ledit arpenteur a commencé à arpenter la dite lisière qui est auprès du Grand

*chemin de Fontenay à Loge Fougereuse [ D 65 ] et suivant du costé du midi le long des pastis de la métairie de St Thomas et les bois du Sieur Roy de la Bujandrie jusqu'à la Prise du moulin de Prévéreau, le dit arpenteur a mesuré 85 chesnées sur 3/4 de large et suivant la dite Prise du moulin Preureau jusqu'au chemin des Ouillères à Mervent par en hault il a mesuré . . . etc. ».*

Pourtant, le moulin n'apparaît pas en 1745, sur la carte de Cassini.

En 1754, sur les registres de l'église, le curé Texier a noté les lignes suivantes : Un jeune garçon de treize ans, Jacques Fromaget se noie car il est tombé dans l'écluse du Prévéreau. Ceci s'est passé le 25 janvier, sur les huit heures du matin. Le petit corps a été retrouvé deux jours plus tard dans l'écluse des Deux Eaux. La rivière n'est pas en crue sinon le corps aurait été retrouvé bien plus loin.

*enterrement de jacque Fromaget*  
 Le vingt sept janvier 1754 a été par moy contenu Le corps de jacque Fromaget âgé de treize ans tombé dans L'écluse du prévéreau Le vingt cinq sur les huit heures du matin et trouvé dans l'écluse des Deux eaux le vingt sept par les nommés Messire Jean François Jubien vicaire de cette paroisse, Gilles Jubien voiturier, Jean alique et François bison journaliers qui ont assisté à son enterrement avec Jean Fromaget son père, Marie vicheur sa mère et plusieurs autres paroissiens et autres qui ne se sont point présentés pour signer. J. Texier curé de Mervent

Ce jeune garçon est le fils de Jean Fromaget [ né le 26 octobre 1710 ], demeurant à la Grande Perrure et de Marie Rouhîer [ Royer native de la Riboire paroisse de Payré ], qui est présente à l'inhumation, ce qui est très rarement signalé car le plus souvent la mère reste à la

maison. Sont présents : Messire Jean-François Jubien, vicaire de cette paroisse, Gilles Jubien, voiturier, époux de Jeanne Gaschet des Deux Eaux ( voir bull. 38 p. 658 ) et apparentée avec le vicaire Jubien ; la sœur de Gilles Jubien, Marie, a épousé M<sup>re</sup> Jacques Gaschet et leur fils **Jacq Gilles** épousera à son tour, **Françoise**, la fille de Jean Fromaget ci-dessus.

Sur le plan cadastral de 1810, ni moulin ni construction ne sont signalés, seulement la parcelle n° 22, immense coteau abrupt et inculte qui longe le chemin et qui est quasiment inaccessible : c'est le *coteau des Ormes*.

En 1829, d'après la matrice cadastrale, le Prévéreau, parcelle E 116, appartient à Pierre Honoré Gaschet.

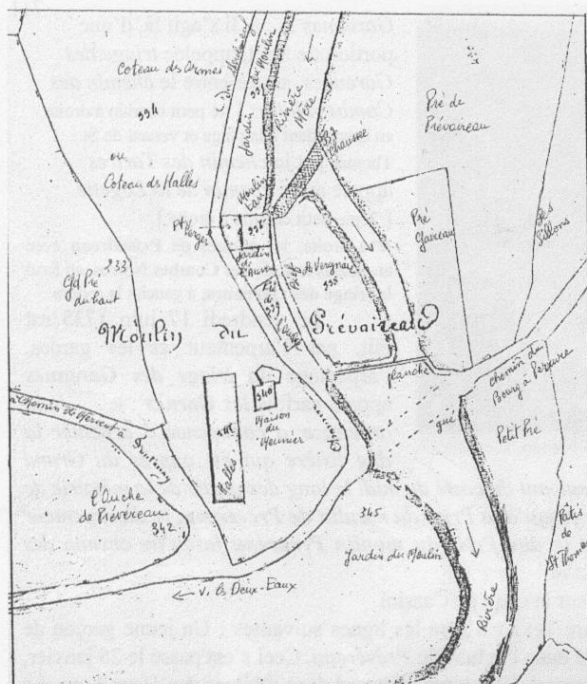
En 1830, la « *Maison de Prévéreau* » est au nom de la Veuve Gaschet, dite *Françoise Fromagette* [ Fromaget ], épouse de Maître Jacq Gilles Gaschet, décédé en 1816, lui laissant une fille unique **Marie Françoise**.

Généalogie de la famille Gaschet →

En 1834, il est mentionné que la Veuve Gaschet entreprend des travaux en la grande parcelle A 220. Là, est commencée une « *nouvelle construction* »

Gaschet Jacques / ° v. 1620 x Jeanne La Mothe	Gaschet François / ° 1659 x Marie Cheme	Gaschet Jacques / ° 1715 x Marie Jubien	Gaschet Jacq Gilles / ° 1750 x Françoise Fromaget	Gaschet Marie F. / ° 1803 x Louis Poupin
Gaschet Jeanne / ° v. 1710 x Gilles Jubien		Gaschet J. Médard / ° 1756 x C. Grassin	Gaschet J. Honoré / ° 1783 x Marie Poupin	Gaschet J. Médard / ° 1785 S.P.
Gaschet M. Anne / ° 1713 x H. Aucheron dont : Marie, Jean, Gilles		Gaschet François / ° 1752 x Jean Bonnaud	Bonnaud Elise / ° x Barraud dont : Marie x Charles Poupin cousin g. fils de Louis et Marie Françoise Gaschet	





dite « Pré Véreau, moulin à écorces », sur les restes, à n'en pas douter, d'un vétuste moulin et sa chaussée. Terminée en 1834, elle sera imposable 100 Francs or, en 1837.

← Plan 1844

Puis, une autre bâtisse, est probablement reconstruite : la « Maison du Moulin », toujours sur la parcelle A 220, à proximité d'une fontaine qui sera maçonnée. Construite en 1836, terminée en 1837 elle sera imposable en 1839 : « A 220 Maison du Prévéreau, nouvelle construction, classe 7, au prix de 15 Fr » au nom de Louis Poupin, l'époux de la fille de Françoise Fromagette. Le moulin, remis en état depuis quelques années était sûrement en activité.

Sur le plan de 1844, la chaussée naturellement existante depuis des siècles, apparaît en biais sur la rivière Mère. La vanne ouverte, l'eau entraîne la roue qui actionne toute la « machinerie » comme nous le décrit Louis Brochet vers 1900 : « Trois énormes pilons ferrés aux puissantes dents quadrangulaires, mus par un arbre de couche primitif, broient l'écorce de chêne et la

transforment en tan qui sera expédié soit à Fontenay, soit à la Roche, soit à Nantes ».

Sur ce même plan on peut voir également les constructions nouvellement rebâties en 1834 et 1837, de part et d'autre du chemin de Prévéreau. Le moulin n° 336, sur le coteau, la Maison du Meunier n° 340, puis une nouvelle bâtisse longue, la Halle n° 341. Elle atteignait, paraît-il, une vingtaine de mètres de long. C'est là que l'on mettait à sécher les écorces.

Maison du Prévéreau →

Puis, voyons les parcelles qui entourent ces bâtiments : à droite, entre la rivière et le chemin du Moulinneuf, en 345 le Jardin du Moulin. Sur le coteau, en 342 l'Ouche de Prévéreau dite aussi l'Ouche aux Bonneau qui s'étend presque jusqu'au Deux Eaux et s'étale dans une large de boucle de la rivière Mère. Entre le même chemin et le chemin de la Folie [ ou encore chemin de la Filée ], en n° 255 le Grand Pré du haut [ actuellement y sont le magasin et labo de Mr Rivasseau ], puis une longue parcelle sur le coteau n° 334, qui porte le nom de Coteau des Halles ou Coteau des Ormes et, à gauche, près des halles, cette parcelle est nommée : Jardin de la Halle.



Entre la rivière et le chemin, touchant le moulin, le Petit Verger et, en 335, une parcelle allongée et étroite le Jardin du Moulin. En dessous du moulin, en 338 le Jardin de l'Auvent puis le Pré de l'Ouche 339. Un des plans de ces années là, nous montre, installée en aval de la parcelle n° 338 comme une planche [ représentée sur le plan comme celle de Pierre Blanche et faite probablement dans un tronç d'arbre grossièrement équarri comme à l'accoutumée ].

← la Halle de Prévéreau

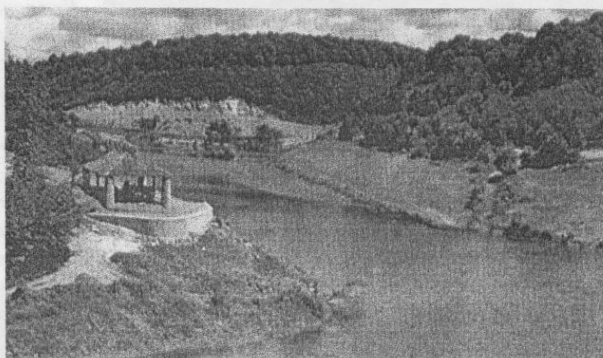
Cette planche permettait de traverser. Curieusement, elle n'est pas signalée dans le registre de la matrice cadastrale. Entre le bief



en 1844 : petit hameau, avec son moulin, sa maison d'habitation, sa grande halle, sa chaussée, son écluse et sa planche.

la halle en 1955, au fond le triage des Garennes, à droite le Bois des Combes Noires →

En 1844, des projets pourraient avoir des incidences sur ce petit coin de notre vallée. Il y a d'abord le projet de construction du chemin de Grande Communication [ G C ] de Pouillé à Mervent passant par St-Valérien, St-Martin-des-Fontaines, Marsais-Ste-Radegonde, Bourneau et Mervent. Venant de Bourneau et au lieu dit « *Le Lac* », le nouveau chemin doit traverser la forêt jusqu'au « *Petit Maillezais* » [ partie jusqu'alors inexistante ]. Du « *Petit Maillezais* », il doit rejoindre la *Joletière*, puis Mervent jusqu'à la *Chapelle*. Là, un nouveau tracé est prévu. Laissant le centre bourg à gauche, le chemin à flanc de coteau doit descendre directement jusqu'au village de la *Vallée* et regagner les *Ouillères*.



Pour cela, un pont doit être construit sur la *Mère*, un peu en amont du « *Vieux Pont* », appelé également *Pont des Ouillères*. Ensuite le tracé doit emprunter le « *chemin du Charnier* », longeant le « *Clion* » [ le *Clion* est le petit ruisseau issu des douves de la *Citardière* et qui se jette dans la *Mère* ] et rejoindre la *Citardière*, puis les *Ouillères*. Ce nouveau *chemin de Grande Circulation* [ aujourd'hui route D n° 99 ] va demander des travaux et des frais importants. Les délibérations du Conseil Municipal seront nombreuses et les travaux dureront des années.



La construction du nouveau pont sera acceptée par la commune après bien des discussions. Pour diminuer les frais, la commune propose que, arrivée à la *Vallée*, la nouvelle route passe par le vieux pont, le *chemin des Tartres*, très accidenté, pour gagner la *Logette*. Après discussions, cette solution est abandonnée ; le vieux pont est étroit, le *chemin des Tartres* trop pentu et ce tracé serait plus long pour rejoindre les *Ouillères*.

← le Pont-Neuf de la *Vallée*

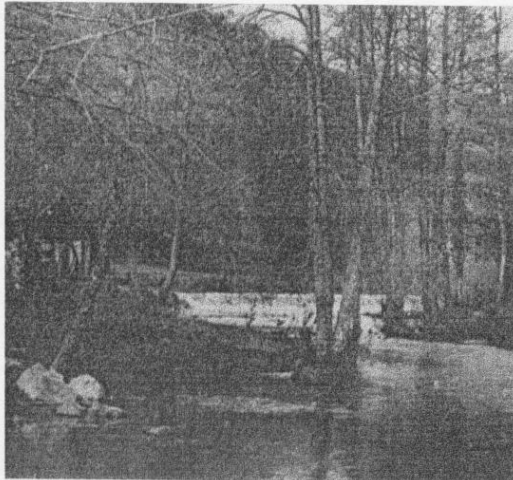
Finalement, le nouveau pont sera construit, comme prévu, en amont du vieux pont. Ce sera un pont à deux arches qu'on appellera le *Pont Neuf*. [ Il sera détruit et remplacé par le pont actuel, plus élevé, en 1955 avant la mise en eau du barrage ].

Beaucoup de discussions aussi pour le trajet de la *Vallée* aux *Ouillères*. Le nouveau chemin devait suivre le *Clion*, mais les propriétaires riverains des *Ouillères*, en particulier, la « *Bourgeoise Thibaud* » ne veulent pas céder leurs terrains. Finalement, le tracé sera celui de la route actuelle, traversant le coteau et le tènement des

extrêmement long et la rivière, est enserrée la parcelle n° 338, désignée *Pastis du Moulin* ou encore *Pré du Moulin*, complètement envahie par les vergnes et appelée aussi pour cela, la *Vergnaie du Moulin* [ fréquemment inondée en hiver ]. Enfin, en 1337, la *Chaussée du moulin*, qui d'ailleurs n'est pas très grande.

← la chaussée de *Prévaireau* en 1986

Des îlots encombrant la rivière et de gros cailloux gisent un peu partout dans son lit. Au milieu du gué, plat et large, le sable fin couvre le fond. Ce passage utilisable en été, permet de rejoindre rapidement le hameau de l'ancienne seigneurie de *St-Thomas*. Voici donc *Prévaireau*



Tessonnières et rejoignant après une série de virages, le village des *Ouillères* et le chemin de G C 65.

← le moulin, la chaussée et la Vergnaie de Prévèreau

Le *Clion*, aujourd'hui, coule sous la route par un aqueduc parfois insuffisant. En cas de grandes eaux, le ruisseau inonde la route dans le virage près de la propriété de Mr Chaigneau.

L'adjudication aura lieu seulement en 1870. Il aura donc fallu [ de 1844 à 1870 ] 26 ans pour réaliser ce projet. Il faudra également aménager des rampes d'accès pour les chemins se raccordant à la nouvelle route : le *chemin de Prévèreau* et le *chemin de la Vallée*.

13 juillet 1870. « Le Conseil Municipal demande l'expropriation de Monsieur Joseph Normand [ propriétaire à la Vallée ] pour la construction de deux rampes pour monter à la route D99 en

*suivant le chemin des Tartres et en descendre pour reprendre le chemin de Prévèreau* ».

27 novembre 1870. « Monsieur le Maire [ François Seguin du *Peu du Nay* ] soumet la difficulté des travaux à exécuter pour la construction de la rampe d'accès à la route n° 99, située à la Vallée ; rampe où il se trouve un aqueduc pour l'écoulement des eaux du chemin vicinal de Mervent à la Logette. Le Conseil est appelé à donner son avis sur la question de combler ou non le dit aqueduc, demande à l'unanimité ( excepté un ) que le dit aqueduc soit comblé, attendu qu'il ne peut, sous aucun rapport se pratiquer régulièrement, c'est-à-dire sans nuire à Monsieur Barton, propriétaire riverain. Monsieur Barton pour dix centiares sera indemnisé de 30 Frs. Les frères et sœurs Normand pour 69 centiares, de 80 Frs ».

La passerelle de Prévèreau →

Le 14 septembre 1873, le Conseil Municipal prie Monsieur le Préfet de vouloir bien autoriser la commune à faire l'acquisition des terrains pour passer les actes avec les propriétaires qui consentent volontiers à céder à la commune les terrains nécessaires pour les rampes d'accès des chemins des *Tartres* et du *Prévèreau* à la route D 99.

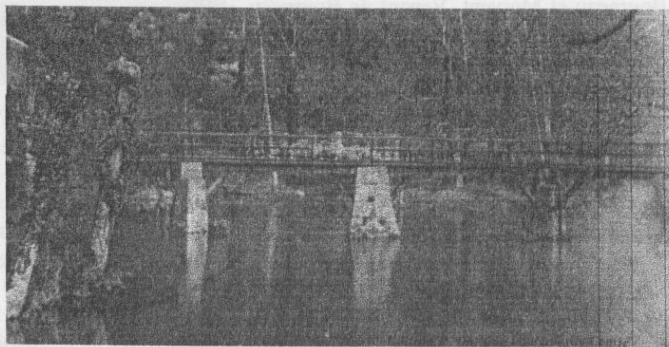
Quelques années plus tard, il est maintenant question de la

construction de la route de St-Hilaire des Loges à Mervent. Le tracé passant par les Roulières, les villages de Pagnole, la Braud, *Écoutard* et *Perrure*, se soudant au chemin de Grande Communication n° 65 puis 99 pour arriver à Mervent est accepté. Le Conseil « reconnaît [ réunion du 23 mai 1873 ] que ce tracé traverse plusieurs villages assez importants sus nommés et qui tant pour l'agriculture que pour le commerce n'ont pu jusqu'à ce

*jour livrer leurs produits rapport aux chemins impraticables* ».

← à gauche le moulin accolé à la chaussée

Le 30 novembre 1873, le Maire [ Pierre Jourdain de *Perrure* ] annonce que le Conseil Général approuve le prolongement de la route jusqu'au n° 65 [ carrefour de la *Guière* ] : « Le Conseil Municipal très satisfait de cette voie demande qu'elle soit rapidement construite et propose pour cela toutes les ressources que la commune possède pour les chemins vicinaux ordinaires ».







Cette route va donc être construite jusqu'au chemin G C 65 [ aujourd'hui D 65 ]. Là, une autre question se pose. Comment de ce carrefour rejoindre le chemin G C 99 et le bourg. C'est là que notre *Prévaireau* est intéressé. Les réunions de conseil vont se multiplier afin de décider quel sera le tracé adapté.

← Entre *Prévaireau* et Deux Eaux ; le jardin du Moulin n°345

Le **6 avril 1884** : deux tracés sont proposés pour cette route. Un, par le *Prévaireau* avec pont sur la rivière *Mère*. L'autre, par les *Combes Noires*, aboutissant au vieux pont de la *Vallée*.

Le Conseil Municipal a pour but de statuer sur la direction du chemin principal ordinaire de St Hilaire-des-Loges au chemin de Grande Communication n° 99. Le tracé

serait le projet proposé par Mr l'Agent Voyer, passant par le *Praivaireau* avec un pont sur la rivière *Mère*. Le Conseil Municipal « reconnaît que le bourg serait mieux desservi par ce projet qui permet en outre de supprimer « la planche » du *Prévaireau* et décide qu'il y a lieu d'approuver ce nouveau tracé à la condition que les frais pour le pont sur la rivière *Mère* soit couverts en partie par une subvention spéciale ».

Tous les membres du Conseil Municipal sont d'accord sauf Jean François Chessé [ maire, marchand de bois à la *Guilbaudière* ] « qui refuse de signer, attendu que cela ferait trois ponts sur la rivière *Mère*, distants à moins de 200 mètres, et que les frais seraient trop élevés ». Les délibérations pour cette nouvelle direction vont avoir lieu le 20 avril, 16 juin et le 24 août 1884. Le Maire prie le Conseil Municipal de vouloir bien solliciter de l'État « une subvention exceptionnelle en faveur du pont à quatre arches de 7 mètres chacune à construire sur la [ rivière ] *Mère* au *Prévaireau* ». Le Conseil Général et l'État refuseront sans arrêt les demandes réitérées, de subventions, qui permettraient à la commune de faire face à une telle dépense. Finalement ce projet sera abandonné.

Le **16 mai 1884**, l'adjudication des travaux pour la partie comprise entre le chemin de G C 65 et *St-Thomas* a lieu. Et les projets s'arrêteront là.

Du carrefour de la *Guière* à Mervent, la meilleure route sera toujours par les *Ouillères*. Ce grand projet aurait changé toute notre vallée et ces trois ponts n'auraient sûrement pas nui à sa beauté. Le pont demandé aurait permis de supprimer la planche qui, elle aussi, faisait partie du paysage. Une partie de l'argent prévue pour les travaux envisagés puis abandonnés, sera utilisé pour la construction de la passerelle de *Prévaireau*.

Quand fut-elle exactement construite ? En 1883, on parle encore dans la délibération de la planche de *Prévaireau*. C'est donc après cette date qu'elle sera aménagée.

Elle était faite de grosses planches soutenues par cinq piliers de maçonnerie [ que l'on peut voir encore tous les 10 ans lors de la vidange du barrage ]. Des rambardes en bois formaient le parapet. Par la suite, les rambardes ont été grillagées, cela pour plus de sûreté pour les écoliers qui chaque jour l'empruntaient pour monter au bourg. On y accédait, du côté *Prévaireau*, assez facilement mais du côté de *St Thomas*, il fallait grimper ou descendre des marches de pierres assez hautes.

En tous cas, le lieu était charmant et pittoresque. Il nous reste quelques cartes postales pour nous le rappeler.



← La passerelle, au fond *St-Thomas*

Je vous ai parlé longuement du hameau. Maintenant, faisons connaissance avec ses habitants.

Françoise Gaschet, « *Fromagette* » qui entreprend les travaux et fait reconstruire le moulin et la maison d'habitation et dont elle est propriétaire, demeure au *Deux Eaux* dans l'imposante *Maison de Maître*. Elle doit donc installer du personnel au *Prévaireau*.

Les recensements que nous avons en mairie de 1836 et 1844, ne mentionnent étrangement, ni le lieu, ni le nom de ses



1886, René Auguste qui décèdera en 1909, soldat à Angers.

Le *Prévaireau* changera de propriétaire. À la mort de Françoise Gaschet-Fromaget, sa fille unique Marie Françoise appelée plus communément Françoise, héritera entre autre du petit village. Celle-ci, épouse de Louis Poupin, habite aussi les *Deux Eaux*. Ils auront six enfants. Françoise veuve et âgée se retirera chez son fils **Pierre** où elle décèdera en 1876.

C'est lui qui sera héritier du *Prévaireau* qui fait partie du 3ème lot de l'héritage. Ce lot comprend : le *moulin à tan*, la *chaussée*, la *Maison du Prévaireau*, pas très grande, avec un grenier mansardé, une cheminée et construite en pierres de pays [ extraite pas très loin, en bordure du chemin, où une carrière a été ouverte sur des terres appartenant aux Gaschet-Poupin ]. Elle ouvre coté sud et est entourée d'un jardin pentu.

Les piliers de la passerelle en 1986 →

Puis toujours dans ce lot, les *halles*, le *Jardin de la Halle*, le *Coteau de la Halle*, le *Jardin du moulin*, la *Vergnaie*, le *Jardin de l'Auvent*, l'*Ouche de la Vallée*, le *Pré de la Bidelle* [ vers la Vallée ], et de l'autre coté de la rivière, en face, le *Pré de la Noue*, le *Pré de la Combe Noire*, le *Bois de la Pise du Pont*, le *Pré de la Prise*, plus haut, le *Champ du Sablon*, le *Bois des Combes Noires*, des vignes au *Fief Bel Air*, plusieurs maisons à Fontenay, rue des Loges, un jardin au bourg de Mervent, une ouche et une pièce de terre située au moulin de Sérigni [ commune de Foussais et héritage lointain de la famille Gaschet ]. Pierre Poupin est cultivateur à la *Vallée*. Il y exploite une importante ferme avec ses neveux Valère et Aristide.



occupants éventuels. Les registres d'État Civil nous apprennent le décès au *Prévaireau*, le 21 octobre 1847 de Louis Morin, né à Foussais et époux de Christine Girard.

← passerelle, au fond le *coteau des Ormes* n°334  
En 1870, y demeurent René Bertin, bûcheron, époux de Suzanne Fromaget, qui y décède en 1872, âgée de 55 ans.

En 1879, un autre couple occupe la « *Maison dite Pré Vairaud* ». Il s'agit de René Cyprien Hérignon, journalier, sa femme Marie Clochard dont la famille est à la *Vallée*. Deux enfants vont y naître, Édouard Octave le 26 juin 1879 et en



la maison du *Prévaireau* est habitée par des locataires en 1891 qui demeureront jusqu'en 1896 : la famille de Henry Rémondeau, 27 ans, journalier, et son épouse Rosalie Franchard, sa fille Juliette, 3 ans [ plus tard, on les retrouvera à la *Vallée*, puis au Besson ].

← la vallée de *Prévaireau*, en 1986

Le recensement de 1901 ne mentionne aucune famille au *Prévaireau*.

En 1905, le moulin D 336 appartient toujours à Pierre Poupin, âgé de 66ans, célibataire, domicilié à la *Vallée*, avec ses neveux. À son décès, en 1906, tous ses biens reviennent à Valère et Aristide. Ils hériteront aussi de leur autre oncle célibataire, Valentin, installé au *Clos* où il décède en 1918.





Au recensement de **1906**, un homme seul vit dans la « *Maison du Prévaireau* » : Pierre Chaisson qui a 63 ans et qui est sans profession. Il est veuf de Marie Michot et fils de Jean, issu d'une vieille famille de « *batteur d'écorces* » de la *Vallée*.

← **Prévaireau**, 1986 le coteau des Ormes

En **1909**, le moulin de *Prévaireau*, toujours en ruine, est la propriété de Valère Poupin, menuisier à la *Vallée*, qui se marie la même année avec Anasthasie Michaud [ je reprendrai la généalogie de cette famille Poupin, lors du bulletin sur le village de la *Vallée* ].

En **1911**, au *Prévaireau*, vivent Louis Denfer, 57 ans, domestique chez Mr Barton, à la *Vallée* et Marie Gaboriau, 58 ans, dite « *servante du chef* ».

Michel **Michel**, menuisier - boisselier - tonnelier, après avoir demeuré aux *Deux-Eaux*, vint s'installer au *Praivaireau*. Il se servait encore de la machinerie du moulin pour actionner son tour et fabriquait des ustensiles de mesures : litres, décalitres, double dal, seaux, tonneaux. Il aurait obtenu un Brevet pour l'invention du moule à beurre en bois, formé de deux parties avec charnières [ et dont l'une était sculptée pour donner un effet décoratif à la motte de beurre moulée ], qu'employaient beaucoup de fermières du bocage.

Il est remplacé par la famille de Maximin Bailly, qui quitte les *Deux Eaux* lorsque le moulin brûle [ dans un incendie criminel, vers 1914 ]. Employé comme ouvrier meunier au dit moulin, il y avait appris, entre autre, à entretenir les meules ; Miximilien ou Maximin devenu « *piqueur de meules* » retapait les meules usées, aux alentours, au *Portail* ou le moulin tournait encore et il se déplaçait dans tous l'ouest jusqu'en Limousin pour exercer ce métier qui ne comptait plus guère d'ouvrier. Il avait, m'a-t-on dit, le visage et les mains marquées de tâches indélébiles provoquées par les petits éclats de meule que projetaient ses outils. C'était un homme grand et d'une force herculéenne pouvant remuer seul une meule de moulin.

En 1901, Maximilien, alors célibataire entre au service de la famille Poupin en qualité de « *garçon meunier* ». Il épousera Marie Mériaud dite « *ménagère* » et trois enfants naîtront aux *Deux Eaux* : Maximilienne née en 1913, Armandine en 1915, Hubert que l'on appellera le plus souvent « *Zubert* », né en 1917. Au *Prévaireau* vont naître deux autres enfants : Marie-Louise en 1919 puis en 1922 Emile que l'on surnommait « *Zémile* ».

En **1930**, Maximilien est toujours au *Prévaireau*. Sa femme Marie dite « *Baillite* » est laveuse. C'est une femme courageuse qui contribue ainsi à élever cette grande famille. Hiver comme été, elle lave à la rivière, près du *Vieux Pont*, le linge des familles les plus aisées du bourg, ou des ménagères malades ou handicapées. Elle remontait courageusement cette longue côte de la *Vallée* au bourg avec de lourdes brouettes de linge tirées parfois avec une corde par un des enfants. Elle était appréciée pour son courage et la qualité de son travail. Tout le monde vantait la propreté de son linge. Quand la famille quitte-t-elle le *Prévaireau* ?

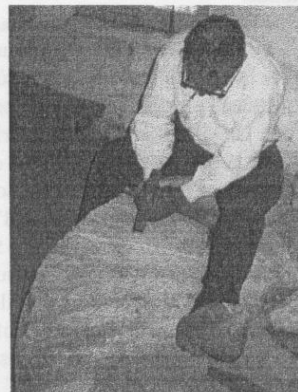
En **1950**, demeurent encore au *Prévaireau* une femme seule, Germaine Carpentier et son jeune enfant de trente quatre mois, Christophe, dit « *Brin d'Amour* ». Fallait-il que le bambin soit adorable et mignon pour avoir été ainsi surnommé ou bien lui avait-on donné ce sobriquet pour rappeler la faute passée d'une jeune fille amoureuse, sa maman ?



← **Maximilienne Bailly** novembre 1927

Le 11 décembre 1950, le jeune enfant tombe à l'eau au *Prévaireau* comme l'indique le registre : « à la date présumée du onze décembre 1950, onze heures trente, est décédé au Pré Verreau Christophe Jean Carpentier fils de Germaine Carpentier et de . . . [ sans nom ], le corps a été retrouvé dans le lit de la rivière Vendée au lieu-dit Gourdin, le 21 janvier 1951, acte dressé le 23 sur la déclaration de Louis Bouillaud, garde-champêtre ».

Le jeune bambin, un petit seau à la main, s'étant approché du bord de la rivière en crue pour prendre de l'eau, a basculé et a été emporté jusqu'en dessous de





*Gourdin* où son petit corps est retrouvé accroché à une branche. St Christophe, son patron, ne l'a pas protégé !

← vallée de *Prévaireau*, 1986 au fond la chaussée  
Puis *Prévaireau* restera inoccupé.

Cependant le lieu demeure pittoresque, reposant et souvent, le dimanche, des familles entières, viennent dans les années 1950 - 52, passer les après-midi chauds de l'été dans la pâture sur la rive droite où l'on accédait par la passerelle ou encore en traversant à pied la rivière guéable à cette époque de l'année. J'y allais moi-même souvent avec ma grand-mère et les

souvenirs de cet heureux temps me reviennent en mémoire.

Il coulait si peu d'eau, en été, sous la passerelle, en amont ou en aval, qu'on y jouait sans danger. Nous construisions de petits barrages de pierres qui retenaient alors de minuscules réserves d'eau. « *Pépère Pérochain* », ancien menuisier ébéniste à la retraite, se faisait un plaisir de nous fabriquer une roue miniature qu'il installait dans la passée, derrière le barrage. Nous enlevions alors quelques pierres du barrage construit auparavant et l'eau en réserve s'écoulait actionnant la roue. Ce mécanisme pourtant si ancien nous émerveillait. En tous cas, ces jeux d'eau éveillèrent en moi la passion des moulins. Cela nous occupait des heures entières et valait tous les jouets du monde.

La passerelle et le chemin de *St Thomas* →

La première pâture, à gauche, après la passerelle, était le lieu où l'on s'installait pendant les chauds après-midis d'été. De là, nos grands mères, tricots en mains, nous surveillaient, tandis que les pieds dans l'eau nous menions nos travaux titanesques de constructions de barrages.



378. — La Suisse Vendéenne - Parc de Marvent. — Pont rustique sur la Mère.

À cet endroit, je l'ai dit, l'eau était peu profonde, mais un peu plus en aval, dans la courbe, son lit se creusait [ voir jardin du Moulin p. 715 ] et la rivière était plus étroite et plus profonde. À sa surface s'étaient une multitude de nénuphars jaunes ou blancs nacrés sur lesquelles les libellules bleues, légères et gracieuses voletaient, se posant d'une corolle nacrée à l'autre. C'était pour moi un ravissement et je n'avais qu'une obsession, en cueillir un pour l'offrir à ma grand-mère !

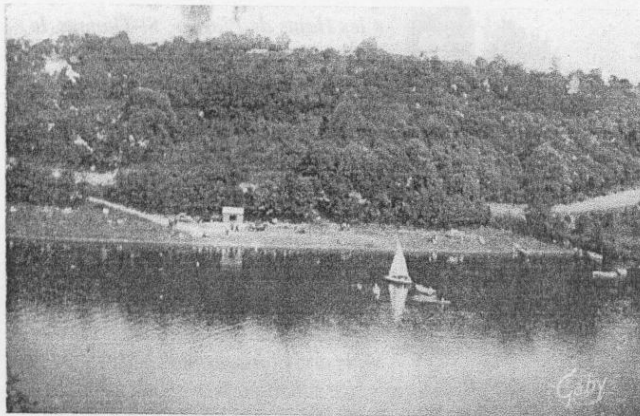
C'était aussi les dernières années de cette vallée d'alors, la « *vallée du bonheur* ». Hélas, ce serait bientôt l'hallali !

← *Prévaireau*, le lac encombré de branches, de souches et toutes sortes d'objets flottants 1954-56

En 1956, le barrage construit, l'eau monte inexorablement et le lac déjà formé, de nouvelles structures vont voir le jour dans le paysage transformé.

En face *Prévaireau*, une plage voit le jour, dont le sable remplace la verte pâture où ne viendront plus paître les animaux. Mr Fontan installe une petite buvette, construction en bois avec terrasse en plein air ; quelques acacias donneront un peu d'ombre. Des pédalos feront le bonheur des premiers touristes et les baigneurs prendront leurs ébats dans cette eau qui en aval est très profonde et parfois dangereuse pour les imprudents trop téméraires. On y déplorera plusieurs noyades.





Plus tard une base de voile sera créée. De nouveaux bâtiments sont construits, longeant l'ancien chemin de *St-Thomas* à la passerelle. Tout cela amène de l'animation. Les bateaux, les pédalos, les baigneurs, les touristes, les consommateurs créent de nouvelles occupations, une animation et une autre façon de vivre que ne soupçonnaient même pas les anciens occupants de la vallée.

← la plage, sa première buvette, la nouvelle route et derrière le **Bois des Combes Noires Prévaireau**, lors de la construction du barrage appartenait à

Désiré Poupin, fils de Valère, qui l'avait hérité lui-même de son oncle Pierre, sans héritier. Déjà, le moulin et la maison étaient abandonnés depuis quelques années. Comme tous les propriétaires riverains du barrage, Désiré Poupin est exproprié. Après la montée des eaux, seule, demeure encore sur la hauteur, la vieille halle aux piliers arrondis et couvert de lierre, moins longue semble-t-il qu'auparavant mais ayant encore fière allure.

Quelques années plus tard, Désiré Poupin, à la retraite, décide de faire construire une maison sur le coteau des *Ormes* n° 334, lui appartenant encore au *Prévaireau*. Pour cela, il supprime la halle, qui seule a échappé à l'immersion. Il vend les piliers antiques à Mr Biraud, industriel à Fontenay, qui se fait construire au lieu-dit l'*Erable*, une très belle maison stylisée avec tourelles et sur plusieurs niveaux. Où a-t-il utilisé les piliers ? La maison est devenue la propriété du Dr Gully qui l'a revendue après son départ de Mervent, à une famille anglaise.

Désiré Poupin quant à lui se fait construire une maison moderne presque sur l'emplacement de la halle [ aujourd'hui au bord de l'eau Jet, à laquelle on accède seulement par le *chemin de la Folie*. Il a conservé dans le sous sol de sa nouvelle maison un superbe puits magnifiquement maçonné mais dont la margelle sera supprimée. « On a dit » que « le sourcier qui avait l'habitude de venir dans la région » prétendait que l'eau de ce puits provenait d'une nappe se trouvant de l'autre côté de la rivière, dans le coteau des *Combes Noires* où on avait découvert une source d'eau ferrugineuse.

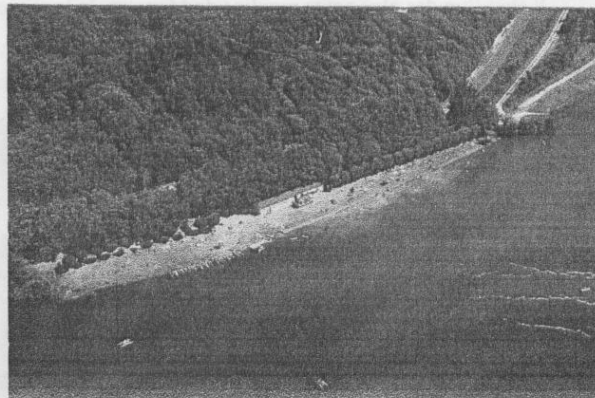
Après cette première construction nouvelle, d'autres vont s'élever sur le haut des coteaux des *Deux Eaux* et du *Prévaireau*, bordant la route D 99, l'ancien chemin de Grande Circulation dont il est fait mention plus haut.

Et maintenant, je voudrais vous faire profiter des écrits de Madame Simone Biraud [ née Soulard ], du Frère et de Madame Christiane Bobineau [ née Poirier ] de la *Chauvière*. Elles avaient fait pour l'exposition à la mairie sur le Mervent d'autrefois, le récit de leurs souvenirs sur ce coin de vallée. Elles habitaient autrefois l'une le *Sablon*, l'autre *St Thomas*. Elles aiment raconter leur Mervent d'autrefois, tout comme moi-même, avec peut-être quand même un peu de nostalgie.

la plage quelques années plus tard →

Voici ce qu'elles ont écrit :

« *Prévaireau*, lieu magique qui a marqué notre enfance, à mi-chemin entre l'école et nos foyers. C'était notre lieu de détente ! Ici était la passerelle posée sur cinq piliers. Ses côtés étaient faits de perches de bois et de grillage, son plancher, fabriqué de grosses traverses de bois, souvent usées, par endroits par la pluie et la sécheresse, laissant un vide à pouvoir passer un enfant. Pourtant, aucun accident ne s'y est produit. Au moment des crues, nos parents venaient nous faire traverser. Cette passerelle était le passage obligé desservant les villages que nous appelons aujourd'hui







« les Hauts de Plage », St-Thomas, le Sablon, la Petite Perrure, la Grande Perrure, Gazeau ».

← la halle de Prévaireau avant sa démolition

« Nous étions une quinzaine d'écoliers à dévaler le chemin caillouteux et boueux où se trouve aujourd'hui la base de voile, le chemin du Prévaireau. Chaussés de nos grosses « socques » à semelles de bois, nous pouvions affronter tous les obstacles. C'est souvent crottés que nous arrivions aux portes de l'école

mais pour la messe du dimanche, nous laissions nos grosses chaussures et les échangeions avec nos souliers du dimanche chez « Mélanie » ou chez « Valentine ». L'été, sur le chemin du retour, c'est souvent à gué que nous traversions la rivière tout en faisant « des ronds dans l'eau ».

Pour l'anecdote, « les mariés avaient le passage permis sur la passerelle avant d'aller devant Monsieur le Maire et Monsieur le curé, mais surtout pas, après la cérémonie, de peur que toutes « les foudres du ciel ne leur tombent sur la tête ». Alors, retour obligé par les Ouillères au son de l'accordéon avec arrêt dans tous les cafés se trouvant sur le trajet. Ensuite, les enfants dans les villages attendaient les mariés pour leur offrir des fleurs. Ils étaient récompensés par un morceau de brioche. C'était la fête où tout le monde se connaissaient et fraternisait ».

D'autres personnes ont certainement d'autres souvenirs intéressants. Je les aurais écouté avec beaucoup de plaisir. Ils rendraient encore mon bulletin plus proche de nous.

Pendant l'été 1996, lors de la vidange, devant ce paysage lunaire, devant ces ruines, je pensais aux anciens habitants de la vallée. Je pensais à tout ce qu'avait été leur vie, leurs joies, leurs difficultés, à tout ce qu'avait coûté de temps, de travail, d'efforts leur existence pas toujours facile avec leur peine, leurs soucis. Je pensais à ces ouvrages, ponts, passerelles, habitations, moulins, qu'il fallait construire, entretenir sans subventions, alors. Tout cela aujourd'hui détruit, remplacé et réduit à néant. Comme tout paraît dérisoire quand le temps et le progrès ont fait leur oeuvre.

Comme tout paraît dérisoire après que le temps et les progrès ont fait leur oeuvre. Ce qui me préoccupe aujourd'hui, ce dont j'ai le plus envie, le plus besoin, tout cela dans quelques années aura-t-il tellement d'importance ? Quelle philosophie adoptée ? Et je pense à St Augustin qui écrivait :

« Que rien ne te trouble, que rien ne t'épouvante, les choses ne vont jamais ni si bien, ni si mal que tu te l'imagines. Que de chagrins pour des malheurs jamais arrivés. Les tracas que tu te fais t'ont-ils jamais fait avancer d'un pas ? Agis toujours patiemment, dans le calme, et comme si tout dépendait de ton effort ».

Aujourd'hui, sur les eaux du lac, se pressent, certaines journées, tels de beaux cygnes, une multitude de petits voiliers qui vont et viennent en cet endroit précis, sans savoir qu'au fond de ce lac profond [ bien plus de 10 mètres ] se trouvait un bien rustique moulin dont le fruit du travail était destiné à l'industrie des peaux, à Fontenay et dans d'autres villes de Vendée.

Il était l'un des plus petits moulins de Mervent. Je le rappelle à votre bon souvenir. Vous y penserez en descendant la route touristique créée en même temps que le barrage et d'où l'on a une si belle vue sur l'ancien Prévaireau et la Vallée !

la nouvelle Maison de Prévaireau →

**Erratum** : sur le précédent bulletin, une erreur a été commise p. 703 : L'épouse de François Goupil, Lydie Belaud [ au lieu de Barraud ], la photo à coté représente leur fille Marie-Louise qui a épousé Omer Favreau et, p. 704, sa sœur Odette a épousé en 1931, Emile Favreau, oncle de notre maire actuel et non pas son grand-père.

